

Sommaire

Vœux de la municipalité.....	1
Conseil municipal.....	4
Elections du CME.....	8
Drôme Adhère au Désert.....	9
Fêtes du Ram et de la Cabane.....	10
Fête de la péri.....	11
Galette du CME.....	11
Ecole Sainte Marie.....	12
Infos.....	13
TCM.....	14
Amicale pompiers.....	14
Club des Chênes.....	15
La Comédie itinérante.....	16
Découvrir avec Vous.....	16
Infos sortie du territoire.....	17
USM.....	18
RCM.....	19
Animations	20

A flanc de coteau

Direction de la publication : Bernard Brunet
Tirage : 1 400 ex - impression : Le Crestois

Comité de rédaction :
commission publications

Secrétariat de rédaction et mise en page :
Sophie Pitet

Vœux de la municipalité



Cette cérémonie est traditionnellement celle du partage.

Partage des vœux tout d'abord, puis, après un point sur les dossiers en cours ou à venir, partage autour du verre de l'amitié.

Donc, tout d'abord, merci aux élus qui ont préparé cette salle et concocté l'apéritif qui va suivre.

Cette année encore, ces vœux se déroulent après une actualité difficile.

Après les attentats de CHARLIE, de l'Hyper Cacher et du Bataclan en 2015, l'année 2016 aura été marquée par les terribles attaques de Nice, de Berlin, d'Istanbul pour ne citer qu'elles.

2016 aura également vu se poursuivre l'arrivée de nombreux migrants, suscitant tensions, peurs, replis sur soi.

Et plus près de nous, les communes de Chabeuil et Montvendre ont connu après Noël un drame innommable frappant deux familles. Mes pensées vont en cet instant à ces deux familles et plus particulièrement à Fabienne, Pierre et leurs enfants mais aussi à toutes les familles aveuglement touchées par ces actes odieux, œuvres de déséquilibrés ou de fanatiques.

Avant d'aborder le quotidien montmeyranais, un petit rappel important : 2017 va être une année riche en échéances électorales.

Fin avril, début mai, nous devons choisir notre Président de la République puis en juin les députés appelés à mettre en œuvre sa politique.

Le nombre important d'inscriptions sur les listes électorales laisse à penser que les français sont conscients de l'enjeu de ces scrutins.

Les femmes et hommes politiques ont de plus en plus de mal à convaincre.

Notre démocratie cherche visiblement un second souffle

Il est important que chaque citoyen s'exprime.

Mais attention aux promesses irréalisables.

Attention au vote contre plutôt qu'au vote pour.

Attention de ne pas se laisser bercer par le chant des sirènes qui surfent sur les vagues des extrêmes.

En regardant le diaporama réalisé par André Kempf, je me suis tout d'abord dit qu'il reflétait essentiellement un certain bien vivre ensemble à Montmeyran avec beaucoup de moments de partage : photos de fêtes, d'enfants dans les structures lors de diverses fêtes, d'enfants dans les écoles ou lors des TAP, de cérémonies diverses et variées... et peu de photos de réalisations...

Et à regarder de plus près, c'est VRAI

VRAI, tout d'abord, qu'il fait bon vivre à Montmeyran avec sa multitude de commerces et services et avec des commissions municipales et extra municipales qui œuvrent, en appui des nombreuses associations, pour offrir à chaque montmeyranais des moments de rencontre, d'échange ou de détente. Cela passe par les incontournables que sont devenus fêtes des mays, de la musique, des places, cinéma en plein air, marchés d'automne ou de Noël (avec DAV), pique nique des anciens (sauf canicule...).

Mais cela passe aussi par de nouvelles manifestations en 2016 : la journée culture, la galette inter générationnelle organisée par les élus du CME ou le repas de Noël organisé par le CCAS en lieu et place du goûter. Manifestations

qui seront (ou ont déjà été) reconduites en 2017.

Cela passe enfin par les manifestations plus culturelles que sont les soirées théâtre, le Crest Jazz Vocal ou Saou Chante Mozart sans oublier les spectacles de la Comédie itinérante de Valence financés par l'agglo.

VRAI également que 2016 n'a pas été une année très riche en réalisations.

2016 aura surtout été une année de réflexion, de mise en musique de projets qui devraient aboutir avant la fin du mandat.

2016 aura tout de même vu la finalisation du **parking du Champ de Foire**, très utilisé, notamment par les nouveaux locataires des 10 logements du « Jardin de Jeanne » inaugurés en septembre.

Cette réalisation par DAH satisfait totalement les résidents et répond pleinement aux attentes des élus en matière de logements accessibles à tous. Nous n'hésiterons pas, si une opportunité se présente, à initier d'autres projets similaires.

En parallèle à ce chantier, la mise en séparatif des réseaux d'assainissement a été effectuée par l'agglo et l'enfouissement des réseaux en collaboration avec le SDED est en cours rues André Milhan et Paulin Barret.

La sécurisation des abords du groupe scolaire Roger Marty, réclamée par les parents et par les élus du CME, est effective : pose d'un radar pédagogique, plateau traversant et coussin lyonnais sur la RD 125 et rétrécissement de la rue des écoles.

Ces aménagements ne peuvent être totalement efficaces qu'avec une prise de conscience des automobilistes (très souvent des parents) et le respect des limitations de vitesse (50 ou 30).

Cette même réflexion sera menée aux abords de l'école Sainte-Marie quand les travaux du lotissement privé seront achevés.

Et bien sûr, même si ce chantier est aujourd'hui mené par l'agglo, 2016 aura été l'année de **construction du multi accueil** initié par la commune.et bientôt en service.

En parallèle à ce chantier, la mise en séparatif des réseaux d'assainissement a été effectuée par l'agglo et l'enfouissement des réseaux en collaboration avec le SDED est achevé. Le mur de soutènement le long du parc, rue de Ranchi, va être prochainement réalisé, ce qui permettra la réfection complète de la voirie.

Si peu de gros chantiers ont été effectifs en 2016, l'année aura été propice à la mise en place d'études

Tout d'abord, **le cabinet URBASITE** a été retenu pour continuer la réflexion engagée avec le CAUE (M Allegre) et aboutir à une **urbanisation harmonieuse des Vanets**.

Ce dossier est complexe.

L'objectif de la commune est de réaliser une urbanisation certes harmonieuse mais qui réponde aux exigences combinées de notre PLU, du SCOT, du Plan Local d'Habitat, en particulier en terme de densité.

S'ajoutent à cela les problématiques routières le long de la RD 538, les secteurs devenus inondables, le secteur peu ou pas constructible autour du bassin de rétention des eaux pluviales et aussi la prise en compte des souhaits des riverains et des propriétaires si compatibles avec le projet.

Divers comités de pilotage et rencontres avec les propriétaires ont eu lieu en 2016, ainsi qu'une réunion publique. D'autres suivront en 2017.

2016 aura également été l'année de montage du dossier **d'aménagement de l'avenue des Genceaux**.

Le cabinet DAVID en collaboration avec le groupe de travail et le service des routes du département a élaboré un projet présenté ici même en réunion publique et amendé suite à diverses remarques.

Après plusieurs aller-retour avec le service des routes, ce projet est maintenant validé

Reste à passer la Commission Organique d'Aménagement du département pour valider le volet financier et pouvoir lancer les consultations et réaliser les travaux, en principe cet été.

Dernière étude lancée en 2016, celle de

l'aménagement de notre parc : aménagement autour de cette salle des fêtes mais aussi un lien avec la partie haute, derrière la pharmacie.

Le cabinet LANDFABRIK a tout d'abord fait réaliser un diagnostic de l'intégralité des arbres, diagnostic qui nous permettra de prendre les décisions qui s'imposent sur le maintien ou non d'un certain nombre d'entre eux et sur l'entretien des autres. Aujourd'hui, deux scénarii ont été évoqués (soit accès véhicules maintenu par le haut, soit création d'un accès par le bas, rue Malosse) et le cabinet, à la demande du conseil, doit affiner techniquement et financièrement ces deux hypothèses avant un choix définitif.

Une réunion publique sera programmée dans le courant du 1^{er} semestre.

Mais, quelle que soit l'hypothèse retenue, l'aménagement s'accompagnera d'une **réfection des façades** de la salle des fêtes, en coordination avec celle du multi accueil (avec isolation par l'extérieur), ainsi qu'une réfection du bâtiment de la poste.

Voilà rapidement dressées les études lancées en 2016 pour des réalisations à compter de 2017.

Le dossier de dénomination des voies prévu pour 2016 a pris quelque retard mais l'entreprise a été choisie et le dossier est maintenant « en bonne voie ».

Ces projets sont forcément liés aux contraintes budgétaires avec des marges de manœuvre de plus en plus faibles (dues aux baisses des dotations de l'Etat), des subventions départementales plus difficiles à obtenir (même si l'enveloppe globale d'aides aux communes restera identique en 2017) mais en partie compensés par les fonds de concours mis en place par l'agglo. Merci à ces partenaires. Merci à Nicolas DARAGON, Muriel Parret et Jean Serret pour nous soutenir dans nos actions.

Un petit mot sur nos services. Au secrétariat, Sylvana Charles va nous

quitter en mai ce qui implique un recrutement et donc une nouvelle tête à l'accueil.

Aux services techniques, un recrutement est également programmé plus spécialement dédié aux espaces verts.

Le passage au « zéro phyto » dès ce 1^{er} janvier va contraindre notre équipe à modifier ses habitudes avec plus de travail manuel, avec des pratiques de désherbage différentes sur les espaces verts et les voiries. Vous aurez, apr le biais de A Flanc de Coteau les informations sur ces nouvelles pratiques.

Ce passage au « zéro phyto » est l'occasion d'acquérir de nouveaux matériels adaptés (qui pourront prétendre à des subventions conséquentes de l'agence de l'eau) mais aussi de réfléchir avec les communes voisines à des mises en commun de matériel.

Un dernier mot sur l'agglo.

Valence Romans Sud Rhône Alpes est mort, vive Valence Romans Agglo né de la fusion de VASRA et de la communauté de communes de la Raye soit 56 communes et quelques 114 délégués.

Aujourd'hui les compétences économie (zones artisanales), éclairage public, assainissement et eaux pluviales, ordures ménagères et tri sélectif, petite enfance, jeunesse (pour partie), informatisation des écoles, apprentissage de la natation, sentiers de randonnée ont été transférées à l'agglo.

Nous venons lors du dernier conseil de refuser le transfert du droit des sols (notre PLU), même si l'instruction des permis et autres autorisations d'urbanisme restent confiées à l'agglo.

Cette évolution n'est pas chose simple pour les élus, pour les services administratifs communaux et pour la population. Il faut pourtant s'y habituer et pour les élus s'y investir pleinement pour faire en sorte que les petites et moyennes communes conservent un certain poids et bénéficient de services plus performants, voire de nouveaux services.



Pour Montmeyran, le changement a été immédiatement concret avec le transfert de la compétence petite enfance. Et, tout au long de mon intervention, vous avez pu voir la présence régulière de l'agglo dans nos projets.

Je peux vous annoncer en exclusivité (cela date de mardi) que l'agglo vient de lancer la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre pour le raccordement des Dinas, Rorivas, Petiots et Dorelons sur une station d'épuration à créer.

Ce dossier prévu au plan pluri annuel d'investissement devrait donc être une réalité d'ici la fin du mandat.

Voilà, j'en termine avec cette bonne nouvelle attendue par bon nombre de montmeyranais.

Balayer l'actualité d'une commune de près de 3000 âmes, toujours en projet, ne peut se faire en quelques minutes : excusez moi donc d'avoir été une fois encore un peu long.

Merci à tous pour votre présence et votre écoute

Merci à M. GIRARD, conciliateur de justice qui tente de régler au mieux chaque conflit

Merci aux nombreux bénévoles de nos associations qui œuvrent souvent dans l'ombre

Merci à l'ensemble du personnel communal. Merci aux enfants du CME.

Merci à tous les élus qui eux aussi sont souvent dans l'ombre mais sont au combien efficaces

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Bernard Brunet

Conseil municipal du jeudi 17 novembre 2016

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Séverine GERVY Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCOQ, Hervé HODCENT, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Annabelle DUPRET (procuration à Elodie GRASSOT), Gaëtan KONIECZNY, Claire LOROUE (procuration à Isabelle VATANT), Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET)

Secrétaire de séance : Olivier ROCHAS

Après avoir ouvert la séance, le maire explique qu'il convient de retirer de l'ordre du jour le point concernant la convention avec le SDED, celle-ci n'ayant plus lieu d'être.

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 septembre 2016

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Présentation du diagnostic et des scénarii pour l'étude urbaine des Vanets

Elodie GRASSOT explique que la commune a souhaité s'appuyer sur une étude urbaine afin d'encadrer l'ouverture à l'urbanisation de la zone des Vanets. C'est le cabinet Urbasite qui, après mise en concurrence, a été retenu.

L'Atelier Urbasite présente le diagnostic :

- il souligne tout d'abord que la commune de Montmeyran offre un cadre de vie attractif et qu'elle est bien équipée
- il précise en revanche que l'offre d'habitat doit évoluer afin de limiter les départs des moins de 45 ans et la difficulté des couples avec enfants à s'y installer, le marché étant essentiellement centré sur une offre pavillonnaire et un déficit locatif.
- il présente les diverses contraintes du site notamment au regard de la zone inondable, de la canalisation de gaz et d'un recul de construction nécessaire autour du poste de refoulement des eaux pluviales situé à Franconnet qui grèvent une bonne partie des terrains situés à l'ouest de la zone.

A la suite de ce diagnostic, le cabinet présente les trois premiers scénarii étudiés par le comité de pilotage, la commission Aménagement et soumis aux propriétaires :

- parti pris du scénario 1: une voie centrale en déplacement doux avec des voies nord-sud . Ce scénario peut être réalisé en trois petites opérations d'aménagement indépendantes et s'accompagnerait d'une requalification plus urbaine de la route départementale
- parti pris du scénario 2: développer deux voies structurantes débouchant sur le chemin des Vanets sans aucun piquage sur la route départementale qui serait agrémentée d'une trame verte. Ce scénario permettrait la préservation d'un espace collectif au centre de la zone

aménagée

- parti pris du scénario 3 : continuer la plaine en renforçant l'écrin vert existant au sud avec une voie structurante est-ouest sans requalification du chemin des Vanets et des sorties sur la route départementale.

Le cabinet explique que de ces scénarii a émergé un scénario préférentiel qui s'appuie sur les points jugés forts des trois autres :

- pour le scénario 1 : le maillage riche rappelant celui du centre de village et la possibilité d'effectuer trois opérations indépendantes
- pour le scénario 2 : la trame verte avec déplacements doux le long de la route départementale et un aménagement commençant par la pointe est
- pour le scénario 3 : la préservation d'une zone verte au sud de la zone.

Le maire précise qu'un point important est aussi de ne pas ramener trop de circulation sur le chemin des Vanets dont l'aménagement serait difficile. Il insiste sur la nécessité d'une voie roulable en limite des propriétés Renevier et Schaub pour permettre aux véhicules de rejoindre le chemin de l'Oye en passant par les Charmilles. Cela permettra par ailleurs des desservir le point de vente de la ferme.

Elodie GRASSOT indique que le point bas de la zone pourrait être utilisé pour gérer les eaux pluviales mais que l'agglomération n'y est pas favorable dans la mesure où ce point est situé dans la zone inondable. Le maire rappelle que de surcroît, il n'est pas possible de construire sur la canalisation de gaz qui passe à proximité.

Concernant les différentes sorties sur la route départementale, le cabinet et le maire précisent qu'il faudra essayer dans la mesure du possible de les mutualiser avec celles qui existent déjà.

Le maire s'interroge sur la sortie des habitations existantes chemin des Tuillières et souhaite qu'elles ne débouchent plus sur la route départementale comme c'est le cas aujourd'hui, jugeant que cette sortie est particulièrement dangereuse. Laurent TERRAIL considère que si cette zone est classée en agglomération, la vitesse étant réduite à 50 km/h, elle ne sera plus aussi dangereuse. Le bureau d'étude explique qu'il examinera comment traiter la sortie de ces habitations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité les termes du scénario préférentiel.

3. Approbation du Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles

Alain TERRAIL explique qu'à compter de 2017, les collectivités territoriales n'auront plus la possibilité, sauf sous certaines conditions dans le cas des cimetières et des terrains de sport, d'utiliser des produits phytosanitaires. C'est pourquoi la commune a souhaité s'inscrire en 2016 dans une démarche lancée par la communauté d'agglomération visant à établir

un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (ci-après PAPPH) dans un objectif dit « zéro phyto ». A cette fin la commune a été accompagnée par le bureau d'études Brassica, désigné par l'agglomération, qui a dressé un bilan des pratiques et fait des préconisations sous la forme d'un projet de PAPPH. Une réunion de restitution à destination des élus a été organisée par le bureau d'études.

Ce plan permettra par ailleurs de solliciter des subventions jusqu'à 80% auprès de l'Agence de l'eau sur le matériel nécessaire. Olivier ROCHAS souhaite savoir si une liste de matériel a déjà été dressée. Le maire précise que ces achats seront examinés avec les services techniques et prévus au budget 2017.

André KEMPF tient à souligner une incohérence majeure de la loi puisque ces produits pourront toujours être vendus à des professionnels

Isabelle VATANT ajoute qu'il sera important de former les agents. Alain TERRAIL indique que cela est prévu dans l'accompagnement proposé par l'agglomération.

Alain TERRAIL explique que le bureau d'étude fera un point fin 2017 sur la réalisation du PAPPH.

Laurent TERRAIL demande si le département sera aussi concerné. Alain TERRAIL répond que toutes les collectivités sont soumises à cette obligation à compter de 2017.

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité le PAPPH.

4. Servitude de passage

Alain TERRAIL expose que pour permettre le raccordement au réseau basse tension du lotissement « parc d'Elisa », le Syndicat départemental d'énergie de la Drôme souhaite passer une convention pour une servitude de passage sur la parcelle YL 1 située à Chantemerle appartenant au domaine privé de la commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention et tous actes afférents.

5. Budget principal – Décision modification n°2

Le maire explique que le budget principal doit être modifié afin de tenir compte :

- d'un titre annulé auprès de la commune de La Baume du fait d'un trop perçu sur la participation de cette commune aux frais du RAM pour 143 euros
- d'un mandat annulé suite à une erreur logicielle ayant entraîné le paiement d'un mauvais prestataire pour 655 euros

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte la décision modificative.

6. Valence Romans Sud Rhône-Alpes – Rapports d'activité 2015

Alain TERRAIL présente le rapport du service déchets ménagers :

- ce service couvre 212 543 habitants
- l'année 2015 a permis d'harmoniser la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et a été marquée par une reconduite de l'entreprise Pizzorno comme prestataire de service
- les ordures sont revalorisées dans la mesure du possible : les parties organiques sont récupérées pour être compostées.

Alain TERRAIL présente ensuite le rapport sur le service assainissement qui englobe l'assainissement collectif, l'assainissement non-collectif et les eaux pluviales. Il explique que ce service couvre aujourd'hui l'ensemble du territoire avec des modes de gestion divers (régie, prestations de service, délégation de service public) mais que les communes de Miribel et le Chalon n'ont pas d'assainissement collectif.

Parmi les faits marquants en 2015, la Direction de l'Assainissement a engagé des démarches pour lutter contre les pollutions industrielles en accompagnant les entreprises.

Isabelle VATANT rappelle qu'en juin des commerçants ont fait état de leur mécontentement car il n'y avait plus de ramassage de leurs cartons. Pierre LOUETTE explique qu'il y a eu des discussions entre l'agglomération et les commerçants et que c'est désormais bien ces derniers qui doivent gérer leurs cartons. Le maire rappelle que de longues dates, il avait été demandé aux commerçants de trier leurs déchets et que d'ailleurs nombreux sont ceux qui le font. Laurent TERRAIL ajoute qu'il est interdit de mélanger les cartons avec les ordures ménagères lors des tournées de ramassage.

Alain TERRAIL précise que la redevance est facturée par le distributeur de l'eau potable 1.16 euros HT et que la participation pour le financement de l'assainissement collectif est de 16 euros du m² pour les constructions neuves et de 900 euros forfaitaires pour les agrandissements.

André KEMPF présente le rapport d'activité de la communauté d'agglomération 2015 et rappelle que l'ensemble de ces rapports sont publics et consultables par toutes et tous. Les faits marquants pour l'agglomération en 2015 sont :

- l'adoption du projet de territoire le 25 juin 2015
- la mise en oeuvre du fonds de concours pour soutenir financièrement les réalisations des communes
- la création d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme mutualisé pour 33 communes, ce nouveau service est opérationnel depuis le 1er janvier 2015. Il instruit pour le compte des communes qui le souhaitent tous les actes d'urbanisme, les communes continuant de gérer l'accueil du public et la formulation des avis.
- le lancement du programme « Renov'Habitat Durable »
- la mise place de l'automatisation des opérations de prêts/retours dans les médiathèques de Bourg-lès-Valence et Valence centre
- le lancement de l'élaboration du Schéma de Développement Touristique 2016-2021.

7. Rapport sur la qualité de l'eau

Olivier ROCHAS présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable pour l'année 2015 (cf. annexe)

8. Motion en faveur de l'accueil de réfugiés à Alex

André KEMPF rappelle que le conseil municipal a déjà eu l'occasion de débattre de l'accueil de réfugiés à Montmeyran et avait constaté l'impossibilité matérielle, en l'état, d'offrir un logement. Suite au démantèlement de Calais, les réfugiés ont été répartis sur l'ensemble du territoire. En accord avec le diaconat protestant, le préfet a décidé l'ouverture d'un centre d'accueil et d'orientation pour réfugiés dans le château Pergaud à Alex. Actuellement y sont accueillies quarante personnes (dont de nombreux enfants) originaires d'Afghanistan, du Congo, d'Erytrée, du Soudan. Une journée de soutien est organisée le 18 novembre à Alex en présence notamment de Jacques Gaillot. Il y sera organisé une collecte de vêtements, ustensiles de cuisine etc. C'est dans ce cadre qu'il est proposé d'adopter une motion de soutien.

Laurent TERRAIL demande si d'autres communes sont susceptibles de prendre une motion identique. Il s'inquiète également que soutenir le centre d'accueil à Alex puisse être interprété comme le fait que la commune de Montmeyran ne souhaite pas prendre sa part, se contentant d'une motion.

Pour Elodie GRASSOT la question d'accueillir des réfugiés à Montmeyran doit être reposée notamment dans les logements de la commune. Lucette NURIT précise que tous les logements communaux sont actuellement occupés. Le maire ajoute qu'il faut aussi un accompagnement. André KEMPF indique que les associations spécialisées peuvent aider et intervenir à Montmeyran. Elodie GRASSOT considère que la municipalité doit se positionner et réserver le prochain logement qui se libère.

Alain TERRAIL souhaite savoir si les enfants accueillis à Alex sont scolarisés. André KEMPF répond que ce n'est pas encore le cas. Le maire rappelle que dans la mesure où ils ont moins de six ans, cela n'est pas obligatoire même si cela est souhaitable.

Hervé HODCENT considère comme Séverine GERVY qu'il faut un positionnement de la commune de Montmeyran. Lucette NURIT explique que cela peut être lourd de porter un tel accompagnement. Isabelle VATANT estime qu'un tel positionnement pourrait inciter les particuliers à accueillir eux aussi des réfugiés.

Le maire ajoute qu'il faut trouver une formulation pour expliquer que Montmeyran apportera son soutien effectivement soit par elle-même soit auprès des particuliers.

André KEMPF précise que ces personnes ont le désir de retourner chez elles quand elles le pourront. Ce ne sont pas des réfugiés économiques.

Le maire soumet aux voix la rédaction d'une motion incluant le positionnement selon lequel la commune de

Montmeyran est prête à accueillir des réfugiés en fonction de ses possibilités. La motion est adoptée en ce sens à l'unanimité moins une abstention.

9. Compte-rendu des commissions et syndicats

Séverine GERVY explique qu'elle a participé, avec Annabelle DUPRET, à plusieurs rencontres autour de la compétence Jeunesse reprise en partie par l'agglomération. Désormais l'intérêt communautaire porte :

- concernant les communes de moins de 5 000 habitants et les communes de Bourg de Péage et Chatuzange le Goubet sur le dispositif Cap Sur Tes Vacances, pendant les vacances scolaires, pour les enfants de 6 à 11 ans, et l'animation du réseau des accueils de loisirs extrascolaire.

- concernant les communes de moins de 5 000 habitants sur les actions de proximité pour les jeunes de 11 à 17 ans, à l'exception des mono-activités pratiquées dans les clubs, associations, écoles et établissements d'enseignement, ainsi que l'accompagnement éducatif individuel pour les 11 à 25 ans marginalisés ou en voie de marginalisation.

- concernant toute les communes sur l'information jeunesse.

Pour ce qui est de Montmeyran, la commune essaie de se positionner en particulier sur la tranche des 11-17 ans. L'idée serait de mettre à disposition un local, ouvert un soir ou deux par semaine en présence d'un animateur de l'agglomération visant à accompagner des projets déterminés par les jeunes eux-mêmes.

Séverine GERVY explique par ailleurs qu'une collecte de bouchons sera organisée en lien avec le conseil municipal enfant. La collecte se fera aux points d'apport volontaire ainsi qu'aux écoles Roger Marty et Sainte-Marie. Elodie GRASSOT demande ce que deviennent ces bouchons. Séverine GERVY explique que cela dépend des types de bouchon mais que même les bouchons de liège sont collectés.

André KEMPF indique qu'il a participé à une réunion concernant les subventions régionales. Le maire indique que les services étudient cela et que lors du prochain conseil municipal une demande de subvention pourrait être mise à l'ordre du jour pour le ravalement des façades des bâtiments municipaux.

Pour ce qui est de la commission Info com, André KEMPF dresse le bilan de la rubrique « parole aux Montmeyrannais ». Deux numéros ont été publiés sans rubrique, faute de proposition. Le délai pour soumettre un article a été repoussé au dix du mois. Par ailleurs sept associations ont été mises en avant dans *A Flanc de coteau*. Il ajoute que les agriculteurs souhaitent rencontrer la municipalité pour évoquer un projet de panneaux en bord de route pour évoquer la culture bio (Montmeyran est la première commune bio en proportion des terres agricoles consacrées à ce mode de culture). Le maire explique que l'idée est bonne sur le principe mais qu'il faut étudier la

question en particulier avec les services de l'Etat pour des questions réglementaires, une action de l'Etat étant menée contre les publicités extérieures.

10. Questions diverses

Le maire tient à remercier le conseil municipal enfant dont la participation à la cérémonie du 11 novembre a été très appréciée.

Il indique que le vendredi 25 novembre se tiendra l'assemblée générale de la MJC.

Carole de JOUX explique que la commission culture s'est réunie deux fois. La journée culture aura lieu le 10 septembre autour des thèmes de la peinture, de la sculpture et de la musique.

Elle ajoute que le marché de Noël sera organisé par Découvrir avec vous le 20 novembre.

Le maire précise que le comité de jumelage accueillera des Allemands le premier week-end de juin. Le thème retenu étant lié au fonctionnement des collectivités territoriales, il invite les élus à participer à cette rencontre.

Isabelle VATANT rappelle que la fête des places aura lieu le 10 décembre.

La séance est levée à 23h45

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2015

1 – PRESENTATION TECHNIQUE DU SERVICE

1-1 Présentation du Syndicat et de l'activité

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Valentinois (SIESV) approvisionne en eau potable ses douze communes adhérentes : Ambonil, Beaumont-les-Valence, Beauvallon, Combovin, Etoile Sur Rhône, La Baume Cornillane, Léoncel, Montéléger, Montmeyran, Montoisson, Ourches, Upie. Le SIESV est un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU).

Il procède également à l'alimentation de la commune de Portes les Valence régie par une convention de vente en gros.

Le Syndicat réalise les travaux d'extension, de renforcement et de renouvellement des réseaux et assure la gestion et l'entretien des réseaux et des installations de production.

Le linéaire du réseau de canalisations du service représente environ 600 kms.

Le service est exploité en délégation de service public (DSP). Le contrat d'affermage liant le Syndicat avec VEOLIA EAU dont l'échéance était fixée au 5 Mars 2016, a été renouvelé par le comité syndical du SIESV pour une nouvelle durée de 12 ans. Le titulaire reste VEOLIA EAU.

Le délégataire assure pour sa part :

- La distribution : raccordements aux habitations et tous bâtiments, relève des compteurs de consommation, gestion et facturation des abonnés
- L'entretien : réparation des fuites sur les réseaux, le nettoyage des réservoirs

- La surveillance : de la production d'eau, des réservoirs, de la distribution et de la qualité.

Afin de sécuriser l'approvisionnement en eau, des interconnexions ainsi que des ont été réalisées avec le Syndicat de la Plaine de Valence, la commune de Montvendre et la commune de Livron.

Au 31/12/2015, la population desservie était de 20 412 habitants (20 202 en 2014, 19 947 en 2013 et 19 756 en 2012) représentant 8 697 abonnés au service (8 556 en 2014, 8 490 en 2013 et 8 430 en 2012). La commune de Montmeyran comptait 1 282 abonnés (1 262 en 2014, 1 256 en 2013 et 1 253 en 2012).

1-2 Prélèvements

Les prélèvements réalisés en 2015 représentaient un volume global de 2 862 036 m³ (2 739 437 en 2014, 2 924 582 en 2013 et 2 845 404 en 2012) répartis de la façon suivante :

- Sources de la Raye : 260 388 m³ (312 454 en 2014, 316 733 en 2013 et 170 231 en 2012)
- Forage des Tromparents (à Beaumont les Valence) : 1 997 496 m³ (1 477 593 en 2014, 1 623 711 en 2013 et 1 272 722 en 2012)
- Forage de Jupe (à Montoisson) : 303 254 m³ (495 071 en 2014, 541 184 en 2013 et 686 301 en 2012)
- Forage de Ladeveaux (à Montmeyran) : 252 172 m³ (405 414 en 2014, 380 179 en 2013 et 663 204 en 2012)
- Forage de Léoncel : 48 726 m³ (48 905 en 2014, 62 775 en 2013 et 52 946 en 2012)

La production du forage des Tromparents considéré comme prélèvement de surface est désormais favorisée afin de préserver les forages profonds.

1-3 Traitement de l'eau

Le traitement est réalisée par chlore gazeux à l'exception du bas de Léoncel qui se fait par ultra violet.

1-4 Indicateurs de performance du réseau

Rendement du réseau (volume vendu / volume produit) : **83,1 % en 2015 (84,6 en 2014, 82,3 en 2013 et 82,0 en 2012)**

Indice linéaire des volumes non comptés (permet de connaître, par km de réseau et par jour, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de la distribution aux abonnés : **2,76 m³/j/km en 2015 (2,39 en 2014, 2,87 en 2013 et 2,86 en 2012)**

Indice linéaire de pertes en réseau (permet de connaître, par km de réseau et par jour, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service : **2,58 m³/j/km en 2015 (2,24 en 2014, 2,74 en 2013 et 2,72 en 2012)**

2 – TARIFICATION DE L'EAU (Les données sont fournies par le Syndicat)

Le Tableau N°1 « Modalités de tarification » jointe en annexe récapitule les conditions tarifaires appliquées au service de l'eau potable pour l'année 2015 (parts du Syndicat, part du délégataire et part de l'état).

Le tableau N°2 « Facture d'eau type » joint en annexe

récapitule les rubriques tarifaires d'une facture moyenne établie pour un abonnement en DN 15 et une consommation annuelle de 120 m3.

Le montant de la facture « type » s'établit à 200,78 € TTC (203,03 € en 2014, 202,80 € en 2013 et 191,66 € en 2012). La progression constatée depuis 2013 est due à de fortes augmentations des redevances versées à l'Agence de l'Eau.

Le prix du m3 s'établit à 1,67 € TTC (1,69 € en 2014, 1,69 € en 2013 et 1,60 € en 2012). Il n'intègre pas le coût de la taxe d'assainissement collectif.

3 – QUALITE DE L'EAU

Les analyses sont réalisées par l'ARS (Agence Régionale de la Santé).

Analyse des paramètres microbiologiques (présence de bactéries) :

57 prélèvements ont été réalisés au cours de l'année 2015, aucun n'a été déclaré non conforme. Le taux de conformité s'établit à 100% (100 en 2014, 98,55 en 2013 et 100 en 2012).

Analyse des paramètres physico-chimique :

49 prélèvements ont été réalisés au cours de l'année 2015, un a été déclaré non conforme. Le taux de conformité s'établit à 97,9% (96,3 en 2014, 100 en 2013 et 98,11 en 2012 (une non conformité)).

Les résultats sont satisfaisants, mais il reste néanmoins nécessaire de rester vigilants car près de 55% des volumes introduits dans le réseau proviennent du puits des Tromparents qui est un prélèvement souterrain peu profond restant vulnérable aux pollutions.

Le captage des Tromparents est classé ZSCE (Zone Soumise à Contrainte Environnementale) pour lequel le périmètre de protection et la lutte contre les pollutions diffuses de surface sur le périmètre du bassin versant sont renforcés.

4 – OPERATION DE COOPERATION DECENTRALISEE

L'article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Syndicat de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères afin de mener des actions de coopération ou d'aide au développement dans la limite de 1% de ses ressources.

Au mois de Septembre 2013, le Syndicat s'est engagé dans cette démarche en établissant un partenariat avec l'ONG MEDAIR FRANCE.

Un projet humanitaire a été établi pour la période 2013-2016 financé par le Syndicat à hauteur de 7 000 € / an pendant 3 ans (les autres financeurs sont le CG 26 à hauteur de 4 500 € / an et l'Agence de l'Eau à hauteur de 92 000 € /an).

Le projet a pour but principal la création de 240 points d'eau dans le district de « Maroantsetra » à Madagascar permettant d'augmenter l'accès à l'eau potable, à un assainissement amélioré et à de meilleures connaissances et pratiques d'hygiène.

Nombre de bénéficiaires directs de l'opération : 40 500 habitants.

5 – PROBLEMATIQUE

Le Syndicat poursuit ses efforts en matière de lutte contre les fuites sur le réseau en procédant à des renouvellements des canalisations en PVC Collé.

Au cours des 5 dernières années, le Syndicat a renouvelé 27,5 kms de canalisations (2,4 en 2011, 7,3 en 2012, 6,4 en 2013, 7,5 en 2014 et 3,9 en 2015). **L'agence de l'eau participe à 50% Un exemplaire du rapport annuel du SIESV sur le prix et la qualité du service de l'eau potable est tenu à la disposition des élus et du public à l'accueil de la Mairie.**

ELECTIONS / CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Rejoins le CME !!

Le Conseil Municipal Enfants est ouvert aux enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2 des écoles Roger Marty et Sainte Marie, résidant à Montmeyran.

Si tu as envie de t'investir dans la vie de la commune, tu es le(la) bienvenu(e) !

Le CME se réunit le samedi matin une fois par mois. Ces dernières années, le CME a été à l'initiative des jeux installés près de la pharmacie, a organisé des temps de rencontre avec les anciens du village, a participé à la réflexion sur la sécurité routière ; il organise le vide-grenier, la Chasse aux œufs de Pâques, la fête d'Halloween...

Les prochaines élections du CME auront lieu le **mardi 14 février**. Les élèves de Roger Marty et Sainte Marie viendront en Mairie pour voter, accompagnés de leurs enseignants.

Pour être candidat rien de plus simple ! Il te suffit de déposer ta candidature soit au secrétariat de la Mairie, soit par mail (enfance_jeunesse.montmeyran@yahoo.fr). Pour cela il faut indiquer ton nom, prénom, adresse, année de naissance, école et classe.

Date limite des candidatures : le 8 février.

DROME ADHERE AU DESERT . . . Vous connaissez ?

Nouvelle Association ayant son siège social à MONTMEYRAN, créée par 2 montmeyranais, Maxime et Alain, copains d'enfance depuis les bancs de « la maternelle » à Montmeyran, « exilés », l'un à TOULOUSE (Ecole Vétérinaire), l'autre à ANGERS (Ecole Sup. d'Electronique de l'Ouest).

But : préparer un équipage pour le rallye raid orientation à but humanitaire « 4L TROPHY », organisé par « DESERTOUR », en partenariat avec « ENFANTS DU DESERT ».

LE « 4L TROPHY », vous connaissez ?

« Plus grand rassemblement sportif européen à but humanitaire ».

Rallye RAID AVENTURE rassemblant des étudiants, (18 à 28 ans), avec pour objectif : au départ de TANGER, rallier MARAKECH par le plus court chemin (usage de la boussole).

Seul moyen de locomotion autorisé : la mythique Renault « 4L ».

But final : livrer du matériel scolaire et sportif à des écoliers défavorisés du Sud Marocain .

L'édition 2017 -la 20ème- devrait être très spectaculaire, les organisateurs ayant décidé d'ouvrir l'épreuve aux concurrents des 19 éditions précédentes, sans limite d'âge, pourvu qu'ils soient en phase avec le but poursuivi .

« DROME ADHERE AU DESERT » sera de la Fête.

Maxime et Alain, nos 2 montmeyranais, étudiants, en quête d'aventure, se sont mis en tête de participer au 20ème « 4L TROPHY » du 16 au 26 février 2017.

Ils ont acquis, à vil prix, voici 2 ans, une 4L. Depuis, le peu de temps laissé libre par leurs études est consacré à la préparation du véhicule.

Engagés dans l'épreuve avec le n° 1987, avec un budget minimaliste de 7500 euros (inscription comprise), ils sont bien évidemment ouverts à toute forme d'aide, financière ou matérielle.



COMMENT CONTACTER L'EQUIPAGE ?
« Drome Adhère Au Désert »

Président : Maxime JURRUS 0622923705
maxime.jurrus@gmail.com

Trésorier : Alain GOUSSIAN 0677675412
alaingoussian@gmail.com

Contact : dromeadhereaudesert@gmail.com

BON VENT à ce vaillant équipage !

Espérons qu'ils auront assez de souvenirs à raconter et d'images à montrer pour faire vivre leur aventure au cours d'une soirée à MONTMEYRAN, exotique pour ceux qui ne sortent pas ou peu , émouvante pour tous ceux qui de près ou de loin ont soutenu cette initiative humanitaire ,et enrichissante pour tous ...

La commission info-com



Le spectacle féérique des Assistantes maternelles de Montmeyran-Upie-La Baume Cornillane

Pour finir l'année 2016 en beauté, les assistantes maternelles ont à nouveau créé une véritable surprise aux parents des enfants qu'elles gardent et à leur famille.

Mise en scène costumée avec les enfants, et en musique, soutenue par l'animatrice du RAM Caroline PONTON, l'arrivée du père Noël suivi d'un buffet partagé... tous les éléments pour passer un Noël joyeux et magique étaient réunis en attendant le 25 décembre. Caroline PONTON



Contes de Noël au multi accueil



Le personnel de la crèche avait bien planté le décor pour cette fête de Noël et tous les enfants ont bien savouré les contes de Noël dits par Alexia Fertelle, avant de déguster les gâteaux et autres friandises préparées par les parents .

Une année pleine de bonnes résolutions pour la Péri

Les enfants de la périscolaire ont bien débuté la nouvelle année avec la "fête des bonnes résolutions" .

A cette occasion, après un goûter préparé et servi par les parents de l'association Poulp, les enfants ont eu droit à une séance du film "le grand concours".

Ce film, autour des règles de la collectivité, avait été monté par les animateurs de la péri .

Les enfants y ont d'ailleurs participé.



Après midi intergénérationnelle organisée par le CME



Pour la 2ème année, les enfants du conseil municipal Enfants ont organisé une après-midi intergénérationnelle avec les anciens du village autour de la dégustation de la traditionnelle galette des rois.



Une après-midi conviviale, propice à l'échange, où les enfants se sont montrés friands des anecdotes racontées.

Séverine GERVY

**Le nouveau site de la mairie est en ligne depuis Noël.
Plus fonctionnel et convivial, nous espérons qu'il vous donnera
entière satisfaction. Merci de nous faire remonter vos remarques**

Ecole Sainte-Marie



En fin d'année 2016, avant de se lancer dans les préparatifs de Noël, c'était une après-midi instructive et chaleureuse pour les CE1 et CE2 de l'école Ste MARIE. Ils se sont rendus à la ferme des Gardons pour y découvrir les éléments de la vie quotidienne au début du 20^{ème} siècle.

En expérimentant les différents ustensiles de cuisine, de couture ou d'éclairage préparés par Mme Elise ROUX, les enfants, tous très observateurs, ont pu comprendre les différents changements apportés par l'arrivée de l'électricité et de l'eau sur l'évier au siècle dernier .



Ils ont pu aussi apprécier la spécificité d'un fourneau à bois, toujours en fonction dans la cuisine. Il ont pu y faire cuire le gâteau préparé à l'école et les fruits pour la compote écrasée au moulin à légumes ou encore tester la chaleur apportée par ses cendres dans la chaufferette !

Pour les travaux extérieurs de la ferme, le fils de Mme Roux avait remis en évidence ou en état quelques outils indispensables à l'agriculture et à l'élevage. Ainsi il a pu mettre en valeur la main de l'homme comme principal moteur pour les utiliser. Egraineuse à épis de maïs, balance romaine, chignole, chaudière, meule ont été testées avec efficacité et plaisir ...

Un grand MERCI à tous ceux qui ont permis cette après-midi d'échanges, et ce chaleureux mode de transmission entre trois générations de Montmeyranais. Un merci particulier à Mme roux qui a ouvert sa maison, préparé et donné vie à tous ces objets, témoins du passé rural de notre village. Ce moment très agréable s'est terminé par la dégustation du gâteau et de la compote cuits sur place. Les enfants sont rentrés à l'école avec des images et des expériences plein la tête.
Florence Freyssin

PORTES OUVERTES
ECOLE SAINTE MARIE
MONTMEYRAN
Samedi 11 février
 De 9h00 à 13h00
 09 63 40 85 29
 saintemarie26@wanadoo.fr



Ecoute
 Accueil
 Respect
 Goût de l'effort
 Droit à l'erreur
 Ouverture aux autres
 Et au monde...

... sont au cœur des préoccupations de toute l'équipe éducative
 D'être
 Enseignement
 Catholique

LOTO GEANT
ECOLE SAINTE MARIE
A LA SALLE DES FÊTES DE MONTMEYRAN
DIMANCHE 5 FEVRIER A 14H
 Organisé par l'APEL

DE NOMBREUX LOTS A GAGNER :

WEEK END DETENTE
PS4 SLIM
CAVE A VIN
 et autres...

Infos pratiques

Maire

Bernard BRUNET -
Sur rendez-vous le vendredi

**Adjoint Animations – Sports
Culture - Anciens Combattants**
Pierre LOUETTE
Sur rendez-vous

**Adjoint aux Affaires Sanitaires
et Sociales - Personnes Agées -
Logement**
Lucette NURIT
Mardi permanence de 9 à 11h
Les autres jours sur RDV

**Adjointe Aménagement -
Urbanisme Développement
durable - Environnement**
Elodie GRASSOT
Sur rendez-vous

Adjoint Voirie - Réseaux
Alain TERRAIL - Sur rendez-vous

**Adjoint Information -
Communication**
André KEMPF -sur rendez-vous

PERMANENCES

- **Relais Emploi**
Lucette NURIT
☎ 04 75 59 30 26
Les mardi matin de 9h à 11h et
sur RDV les autres jours
- **Anciens combattants**
Permanence le 4e samedi de
chaque mois de 10h30 à 12h
☎ 06 77 24 50 58
Salle annexe médiathèque
- **Relais assistants maternels**
Caroline PONTON
Permanences le lundi, mardi
et jeudi de 13h15 à 15h
☎ 04 75 59 44 84
ram-montmeyran@
valenceromansagglo.fr
- **Conciliateur de justice**
Yves GIRARD
sur rendez-vous en mairie
☎ 04 75 59 30 26

MAIRIE

☎ 04 75 59 30 26 Fax 04 75 59 30 48
mairie-montmeyran@wanadoo.fr
www.montmeyran.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI, MARDI ET JEUDI
8H-12H30

MERCREDI
8H-12H30 14H-17H

VENREDI
9H-12H30 14H-18H

Votre agenda de Février

Vendredi 3

CALM - AG 20h30 salle annexe de
la médiathèque

Dimanche 5

ECOLE SAINTE MARIE - Loto
Salle des fêtes - 14h

Jeudi 9

CLUB DES CHENES - AG et
repas Salle des fêtes - 11h

Dimanche 12

TENNIS - Tournoi 8h
AMICLÉ BOULE - Concours de
belote salle des fêtes 14h
PAROISSE ST MARTIN Loto
14h30 salle des fêtes de Beaumont

Lundi 13

DECOUVRIR AVEC VOUS - AG
salle de la médiathèque 20h30

Mardi 14

Elections du CME en mairie

Samedi 18

MJC - soirée Salsa 21 salle des
fêtes

Samedi 25

CLUB DES CHENES - Loto 14h
salle des fêtes

À Flanc de coteau

Les articles pour le prochain numéro
sont à remettre en mairie avant le

10 février 2017

fdc-montmeyran@orange.fr

Déchetterie de Montvendre

☎ 04 75 59 18 65

Horaires d'ouverture
Lundi et mercredi et vendredi :
10 à 12h / 15 à 18 h

Mardi et jeudi : 15 à 18 h
Samedi : 9h à 17 h sans interruption

Déchetterie de Beaumont-lès-valence

Horaires d'ouverture
Lundi : 9h30 à 12h / 14h-17h
Mardi mercredi jeudi et vendredi
14h à 17h
Samedi : 9h à 17h sans interruption

Dépôt à Upie pour les déchets verts

Quartier des Boudras

Horaires d'ouverture
Mercredi : 13h30 à 16h30
Samedi : 9h à 11h30
Prévoir un justificatif de domicile
(carte grise, carte d'identité, ...)

État Civil

Avis de mariage

Caroline BURLET
Samuel GACHON
Le 14 janvier 2017

Avis de décès

Philippe DECONIHOUT
(61 ans) Grande Rue

Alain DAVIN (68 ans)
Les Puits

Récapitulatif Année 2016

22 naissances
12 mariages
14 décès



Manifestation Festi'Samedi

Organisation par la commission « jeunes », le samedi 4 février 2017, d'une manifestation Sporti'Party au monde de Merlin pour les 4/8 ans, au Laser Game pour les 9/18 ans et une soirée Raclette'Party pour tous.

Merci à la commission « Jeunes » pour l'organisation de cette manifestation qui permet à tous les jeunes du club de partager un bon moment de convivialité !

Tournoi interne du club

Le tournoi interne du Club touche à sa fin.

Après 18 matchs femmes et 19 hommes voici les dernières personnes encore en lice :

Chez les dames : CHALLANCIN Laëticia, SEIGNOBOS Christel, VALLON Florence, ROUX Marine, LOEWERT Valérie, MANGOLD Agnès et la tenante du titre BOMPARD Sylviane.

Chez les hommes : BOSO Quentin, MANGOLD Olivier, THEZIER Johan, MARTIN Antoine et BREMOND Rémi.

Les finales étant prévues pour le 05 février, venez partager votre repas avec nous, pour profiter de ces superbes matchs.

Tournoi secteur jeunes 17/18 ans

Tournoi en cours

Tournoi Open Sud de France

Cette année encore, le club organise une sortie au tournoi Open Sud de France qui se déroule à Montpellier à l'occasion des demi-finales, le samedi 11 février 2017. 18 personnes du Club ont répondu présentes au RDV. Un beau programme en perspective !

En effet, la 7ème édition de l'Open Sud de France prend une nouvelle dimension avec l'annonce officielle des joueurs inscrits après les premières confirmations de Tsonga, Gasquet, Verdasco, Cilic et Coric.

Du très beau monde au programme avec des références du tennis français : Gilles Simon, Jeremy Chardy, Pierre-Hugues Herbert et Benoît Paire; les acteurs majeurs des phases finales de l'édition 2016 Dustin Brown et Paul-Henri Mathieu ; ou encore un très beau contingent espagnol pour épauler Fernando Verdasco avec Marcel Granollers et Guillermo Garcia-Lopez.

A suivre...

Le TCM



L'amicale des sapeurs-pompiers de la RAYE vous remercie pour votre accueil et votre générosité lors de notre tournée des calendriers. Vos dons servent à l'aménagement et au bon fonctionnement de notre caserne ainsi que le règlement de nos assurances.

Pour l'année 2016 nous avons effectués 218 interventions.

Le vendredi 20 janvier lors de notre remise de grade et médailles, des sapeurs-pompiers de notre caserne ont été mis à l'honneur :

-La médaille des 20 ans de service : FRAISSE Jean Yves, GUARDIA Sébastien.

-La médaille des 25 ans de service : DUMAS Jean Yves, TACI Laurent et VIOLLET Ludovic.

-Nommée au grade de Caporal : DELAGE Emmanuelle.

-Nommés au grade de 1^{ère} classe : MOUNIER Nicolas et SOULAT Mathias.

-Nouvelles recrues : BARTHELEMY Sarah et CHIAPPONE Olivier nous ont rejoints au 1^{er} décembre ce qui porte l'effectif de la caserne à 37 sapeurs-pompiers.

Enfin souhaitons la bienvenue à Margot qui est venue agrandir la famille de Stéphanie CLEMENT.

Gilles DARNAUD, Président de l'amicale

Club des Chênes



Le Club des Chênes organise son

Assemblée Générale

le 9 février 2017 à 11h

à la Salle des Fêtes de MONTMEYRAN.

Elle sera suivie d'un repas « Choucroute ».

Pensez à vous inscrire pour le repas auprès de Monique (06-77-95-33-93) ou de Roland (07-82-35-58-31) ou directement au Club le jeudi à partir de 14h.

(15€ pour les adhérents / 20€ pour les autres)

On vous attend nombreux pour ce temps fort du Club et invitons les 60 ans et plus à nous rejoindre !!!

Le Club des Chênes organise son

LOTO Annuel

le 25 février 2017

à la Salle des Fêtes de MONTMEYRAN

à partir de 14h

2€ le carton / 5€ les 3 cartons

Vous souhaitez trouver une maison de retraite ?

Le portail internet VIA TRAJECTOIRE est accessible aux DROMOIS. ce site permet aux personnes concernées et à leurs proches de trouver une offre d'hébergement, temporaire ou permanente, médicalisée ou non, répondant à leurs besoins et d'envoyer le dossier en ligne à un ou plusieurs établissements.

Cette demande en ligne se substitue au formulaire papier de demande d'entrée en établissement. Le lien avec les structures est plus facile et plus rapide avec l'envoi des demandes et le suivi des réponses en temps réel.

Le dossier de demande d'admission en EHPAD comporte 3 volets :

> **volet administratif** : renseigné par l'utilisateur ou ses aidants ou l'établissement.

> **volet médical** : conforme au dossier unique national réglementaire, il n'est accessible qu'aux médecins. Le remplissage permet d'indiquer les éléments médicaux qui auront une incidence sur la possibilité d'admission dans certains EHPAD, EHPA, USLD ...

> **volet autonomie** : grille d'autonomie (décret AGGIR 2008-821), accessible aux professionnels de santé autorisés, non médecins et médecins.

Le demandeur sélectionne un ou plusieurs établissements. Ces établissements disposent de la dernière version validée.

Accès au portail ViaTrajectoire :

<https://trajectoire.sante-ra.fr/trajectoire/>

Nouvelles activités sur Montmeyran

Guy Vinay jardins et espaces verts,
SARL Guy Vinay « au service du jardin »

Tél : 04 75 59 38 24 - Fax 04 75 59 89 25

www.guyvinay.com

M. VINAY prend sa retraite et passe la main à
Mme Isabelle JEUNE dès janvier.

Equipe inchangée, tous les contrats en cours et
devis signés seront honorés.

Merci de nous avoir accordés votre
confiance. *Isabelle et Guy VINAY*

Cyril GRESSE

Plaquiste Peinture

Peinture et décoration - Revêtements sols et murs
- rénovation et neuf

ZA de Franconnet
26120 MONTMEYRAN

mail : cyril.gresse@orange.fr
tel : 04 75 25 41 48 port . 06 15 65 07 96

La comédie itinérante

Mardi 10 janvier, Olivier PY, directeur du Festival d'Avignon, metteur en scène, et la comédie itinérante de Valence nous ont rendu visite pour présenter « Prométhée Enchaîné » .



L'excellent jeu des acteurs nous a transporté dans le monde des dieux de l'Olympe.

Ce spectacle de grande qualité nous a fait passer une soirée inoubliable.

Pierre LOUETTE



Marché Artisanal de Noël (20 novembre 2016)

Le 20 novembre 2016, « **Découvrir avec Vous** » organisait son 8ème marché artisanal de Noël.

Malgré un temps incertain et quelquefois agité, le public nombreux a répondu présent.

Au gré des animations et spectacles de rues, des jeux et des balades à poneys pour les enfants, nos visiteurs ont découvert des exposants proposant des produits de grande qualité et des idées de cadeaux à mettre au pied du sapin : objets de décoration de Noël, cadeaux, produits gourmands du terroir, produits de bien être...



Les membres de l'association « **Découvrir avec vous** » proposaient une tombola aux nombreux lots et une restauration complète ou une pause, le temps d'une crêpe, d'un chocolat, ou d'un verre de vin chaud.

Une belle journée dans une ambiance festive et chaleureuse.

Serge BES





Nouvelles dispositions concernant la délivrance des cartes d'identité et mise en place de l'autorisation de sortie du territoire national pour les mineurs

Délivrance des cartes nationales d'identité (CNI)

Les modalités de délivrance des CNI vont évoluer. Celles-ci seront alignées sur la procédure actuellement en vigueur pour les passeports biométriques, avec la nécessité d'identifier le demandeur par la prise de ses empreintes digitales.

Outre la sécurisation de son identité, ce nouveau dispositif sera plus souple pour l'utilisateur. Il pourra effectuer sa demande dans n'importe quelle mairie-station équipée d'un dispositif de recueil sans qu'il soit tenu compte de son lieu de résidence. (A noter que cette demande implique 2 passages en mairie un pour le dépôt du dossier, et le 2ème pour le retrait du titre)

La commune de Montmeyran ne sera plus à même de vous délivrer votre carte d'identité.

Ces dispositions devraient entrer en vigueur en Auvergne-Rhône-Alpes **le 20 mars 2017**.

Afin de limiter un afflux de demandes qui entraînerait des délais d'attente incompatibles avec les dates d'examens ou de voyage, au printemps et à l'été 2017, pensez à anticiper vos démarches de renouvellement de CNI et de passeports.

Mise en place d'«espaces numériques»

Par ailleurs, une partie des administrés rencontre des difficultés pour accéder et retirer tous les avantages de l'offre numérique mise à leur disposition dans le cadre du plan préfecture nouvelle génération (PPNG). Cette offre en ligne concernera certaines démarches pour l'immatriculation des véhicules, les permis de conduire et intègrera les pré-demandes concernant les CNI et les passeports (avant prise d'empreintes obligatoires dans une mairie-station)

C'est pourquoi des « points numériques » seront mis à disposition des usagers à la préfecture et dans toutes ou parties des sous-préfectures et maison de service au public.

Sortie du territoire national des mineurs

Compte tenu du contexte international et dans un objectif de prévention des départs des mineurs vers des zones de conflits, l'article 371-6 du code civil, qui codifie l'article 49 de la loi n° 2016-731 du 3 juin 2016, prévoit désormais **l'obligation pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parental pour sortir du territoire français.**

Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 **fixe la date d'entrée en vigueur du dispositif d'autorisation préalable de sortie du territoire français des mineurs au 15 janvier 2017** et précise les modalités de mise en œuvre :

- L'autorisation est matérialisée par la présentation d'un formulaire CERFA renseigné et signé par le titulaire de l'autorité parentale
- L'autorisation doit être présentée à chaque sortie du territoire national accompagnée de la copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale.
- Le nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant en France quelle que soit leur nationalité. Il s'applique à tous les voyages, qu'ils soient individuels ou collectifs.
- Il ne dispense pas le mineur d'être en possession des autres documents de voyages requis.
- L'autorisation de sortie de territoire est exigible quel que soit le type de titre de voyage présenté : le passeport seul ne vaut plus autorisation de quitter le territoire français.

Les personnes concernées (parents, tuteurs...) doivent produire elles-mêmes ce document :

CERFA n° 15646*01 téléchargeable sur le site www.service-public.fr

Aucune démarche en préfecture ou en mairie n'est nécessaire.



Noel des Enfants

Le 17 Décembre dernier avait lieu le Noël des enfants pour les jeunes licenciés du club.

La journée s'est parfaitement déroulée avec une très bonne affluence. Les U7 et les U9 ont eu droit à une séance cinéma dans la salle de réception, alors que les U11 et les U13 effectuaient un tournoi à l'extérieur. La journée s'est terminée par un goûter où les enfants se sont régalés avec les brioches, spécialement conçues pour l'occasion, par la boulangerie Pontet.

Stage Février

Une nouvelle fois le club de l'US Montmeyran organisera un stage lors des vacances de février. Celui-ci aura lieu du lundi 20 au vendredi 24 février 2017. Durant ce stage les enfants pourront prendre part à plusieurs séances futsal qui auront lieu au Gymnase de Beaumont les Valence, mais aussi aux différentes activités proposées telles que le bowling, cinéma et piscine. Il y aura aussi une sortie sur la journée au programme, mais gardée secrète par les organisateurs. Pour la découvrir venez-vous inscrire !

STAGE DE FEVRIER
LUNDI 20-MARDI 21-MERCREDI 22-
JEUDI 23 ET VENDREDI 24
FEVRIER 2017
LES PLACES
SONT LIMITEES à 16
Catégories U9 (2ème année) - U11-U13
4 séances futsal - Cinéma - Piscine - Jeux - Journée Surprise
TARIF: 130 euros (110 euros 2ème enfant) pour licencié USM.
140 euros enfants hors USM
Séances - Repas - Activités - Surprises
CONTACT: Benoît Imbert 06.88.00.84.26 - unionsportivemontmeyran@orange.fr

Les compétitions

Les compétitions ont bel et bien repris pour cette année 2017. En effet ce sont les plus jeunes qui ont rechaussé les crampons en premier, les baskets plus précisément le weekend du 7 et 8 Janvier. Les deux équipes U9 engagées au Tournoi futsal de St Marcel les Valence ont très bien représenté l'USM avec de très bons résultats. Les enfants ont porté haut les couleurs de l'USM et se sont éclatés à jouer leurs 11 matchs chacun. Bravo à eux et leurs deux éducateurs Olivier et Sébastien.

Les U11 quant à eux avaient engagé trois équipes ! La journée s'est déroulée avec la présence de nombreux supporters dont quasiment tous les parents, bravo à eux. Les équipes 3 et 2 finissent 15^{ème} et 10^{ème} d'un tournoi relevé en jouant un beau football. Et l'équipe A remporte le tournoi devant de belles équipes et brillamment.

Bravo aux trois éducateurs, Stéphane, Alex et Emmanuel qui sont très satisfaits de l'ambiance et du niveau de jeu. Les U11 sont sur la lancée de l'année dernière et comptent ne pas s'arrêter là.

Les U13 quant à eux se déplaçaient à Bourg-lès-Valence pour

un tournoi futsal également. Les deux équipes terminent 12^{ème} et 5^{ème} dans un tournoi relevé. Mais l'essentiel est de s'assurer que tous les joueurs passent un bon moment et se fut le cas.

Les rencontres à venir

- Dimanche 5 Février : U17 réception de RC Savasse 10h00
- Dimanche 12 Février : Sénior B réception Saint Martin Valamas 2 à 13h00 Sénior A réception Crest-Aouste 2 à 15h00

Arbitrage

Axel Azcué, née le 13 décembre 1999 ; est depuis la saison 2015/2016 Jeune Arbitre de l'US Montmeyran. Ces dernières semaines ont été marquées par une annonce fulgurante.

En effet, celui-ci a été sélectionné par le District Drôme Ardèche de Football, pour faire partie d'un projet sur 4 ans animé par François BOUDIKIAN arbitre de Ligue 2.

Le but de ce projet est de former ces jeunes arbitres à atteindre rapidement le haut niveau (Ligue et Fédéral). Ils ne sont qu'une douzaine à faire partie de ce projet dans notre District. Nous lui souhaitons de réussir et nous lui adressons toutes nos Félicitations !!!



Nous suivre...

Vous pouvez nous suivre à chaque seconde sur notre site internet <http://footusm.fr/v2/> ou bien sur notre page Facebook « US Montmeyran ». Nous sommes aussi joignables à l'adresse mail suivante unionsportivemontmeyran@orange.fr ou au 06.88.00.84.26, numéro du salarié du club, IMBERT Benoît.



Les Espoirs du FC Grenoble Rugby en visite à Montmeyran



Profitant d'un week-end sans compétition, 5 jeunes de l'équipe « Espoirs » du FCG ont rendu visite aux éducateurs et joueurs de l'école de Rugby du RC MONTMEYRAN...

Ils ont ainsi échangé avec chacun d'entre eux, rappelant les exigences et sacrifices à faire pour atteindre le haut niveau. C'est avec une grande gentillesse qu'ils ont offert au club du RC MONTMEYRAN, un maillot dédié par l'ensemble de l'équipe « Espoirs ».

Cette rencontre a été facilitée par Greg HOUDIARNE, ancien joueur, (La Véore – Rhône XV), actuellement dirigeant du RC MONTMEYRAN et qui n'est autre que l'oncle de Gaetan HOUDIARNE, un des joueurs « Espoirs » du FCG (au dernier rang sur la photo)...

Victoire du RCM dans un derby disputé dans un bon esprit !

Dimanche 18 décembre, Le RC MONTMEYRAN recevait l'Ovale MALISSARD dans le cadre d'un match en retard du championnat 2^{ème}/3^{ème} série Drôme Ardèche. Ce match initialement programmé le 27 novembre n'avait pu se jouer en raison des intempéries. Cette fois, les conditions étaient idéales, bien que très fraîches, pour jouer au Rugby, et de nombreux spectateurs avaient fait le déplacement au stade de la Rivière pour voir ce derby.

Dès le coup d'envoi les locaux investissaient la moitié de terrain des visiteurs, mais c'est Malissard qui ouvrait le score par une pénalité lors d'une de leurs rares incursions dans le camp Montmeyrannais (0 – 3). Les Locaux repartaient de plus belle et inscrivait logiquement 2 essais non transformés (10-3). Juste avant la mi-temps, les locaux bénéficiaient d'une pénalité bien placée mais préféraient la pénale-touche qui ne donnera rien, score 10-3 à la mi-temps.

La deuxième mi-temps voyait toujours les locaux dominer largement les débats et marquer deux nouveaux essais synonymes de point de bonus offensif... Le match était très haché, l'arbitre abusant du sifflet... Malissard marquera finalement un essai en contre. Essai transformé qui ne changera rien, score final 22-10 pour Montmeyran qui n'avait plus gagné le derby depuis de nombreuses années.

Le RCM termine ainsi de fort belle manière l'année 2016 et se positionne à la 6^{ème} place de la poule, à un point du SO Annay et 4 points du RC CRUAS qui sera le prochain adversaire du RCM en déplacement le 8 janvier 2017.

La phase des matchs retour s'annonce palpitante et pleine de promesses avec des ambitions intactes pour le RCM.

C'est d'autant plus encourageant que les dernières saisons avaient été difficiles sur un plan sportif...



Sortie déterminée des vestiaires pour le RCM, Lucas AUGÉ COURTOI en tête



Belle prise de balle en fond de touche par Benjamin FERRIER du RCM

Très bonne année à tous nos partenaires et supporters !!!

Olivier GLATZ

SUPER LOTO

Samedi 28 Janvier
à 19h00
Salle des Fêtes
de Montmeyran



**Un VOYAGE valeur 800€,
Une CAVE 60 Bouteilles,
une TV 100 cm, Une
Tablette, un VELO...**

**Sur place : buvette
restauration
PRIX DU CARTON 2,5 €**



Matinée Solidarité

Dimanche 12 Février 2017
de 8h à 12h à Montmeyran

Matinée charcuteries « Boudin, Caillette et Rôti »
Afin de venir en aide à Romain pour l'achat de son fauteuil roulant car suite à un accident de la route cet été il est devenu paraplégique.

Tous les dons et fonds de cette journée
lui seront reversés.

LOTO



Des clochers 

De Beaumont et Montmeyran

Le 12 Février 2017
A 14h30




Salle des Fêtes de Beaumont




Nombreux lots à gagner
Paroisse Catholique ST Martin



Soirée Salsa
samedi 18 février

lieu : salle des fêtes de Montmeyran
entrée libre

Atocha et Lydie



Programme :

- 20h30 initiation à la Salsa
- 21h30 Démo de danse suivie d'une soirée dansante

infos : 04 75 59 34 95